

globe. Toutefois, je devine quelle impression les insulaires doivent ressentir de se voir séparés du reste du Canada. Je dis donc aux gens des Provinces maritimes que leur plus grand problème est celui des moyens de communication. A titre de député de l'une des provinces centrales, j'avoue sincèrement que nous devrions aider ces gens à obtenir l'uniformité des tarifs-marchandises et leur fournir des occasions plus avantageuses afin qu'ils puissent, à leur tour, mettre à profit les immenses ressources qu'ils possèdent et que j'ai à peine évoquées. En effet, nous devons beaucoup aux Provinces maritimes, car ne font-elles pas partie de la Confédération et n'ont-elles pas droit à toute notre considération?

Je n'oublierai jamais le voyage que j'ai fait dans la belle vallée d'Annapolis à l'époque de l'année où l'on récoltait des millions de barils des meilleures pommes du monde, et le long du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Les honorables députés ne s'en repentiraient pas s'ils pouvaient jouir de la même chance que j'ai eue de visiter cette partie de notre pays, ces trois importantes provinces qui touchent au rivage de la mer. De tels voyages permettraient de mieux nous apprécier les uns les autres et de mieux saisir nos problèmes réciproques. Nous pourrions, à notre tour, leur tendre une main secourable pour qu'ils puissent avoir aussi leur part de la prospérité des provinces centrales.

Je n'appuierai pas sur le fait qu'ils ont été dépouillés par suite de la Confédération mais je me contenterai de dire qu'ils n'ont certainement pas été traités de façon équitable. Tous ceux qui font partie du Parlement et ceux d'entre nous qui s'intéressent au bien-être du Dominion, du point de vue de l'unité nationale et de sa prospérité générale, devraient faire tout en leur possible pour redresser ces torts.

Pourquoi verser des primes et imposer des tarifs élevés sur certains produits protégés, alors que nous pourrions les fabriquer au pays même; connaissant l'ingéniosité, le travail et l'enthousiasme des habitants des Provinces maritimes, je suis convaincu qu'ils pourraient faire concurrence au reste du Canada si on leur en fournissait l'occasion. J'en profite donc pour rendre un hommage chaleureux aux gens que j'ai connus dans les Provinces maritimes; j'ai beaucoup d'admiration pour leurs magnifiques provinces, l'enthousiasme et l'ambition de leurs habitants m'inspirent une grande confiance. Etant donné que nous jouissons, dans une certaine mesure, d'avantages matériels dont ils sont dépourvus, nous devons partager avec ceux qui sont moins favorisés que nous dans les autres régions du pays. Nous devrions leur

permettre de bénéficier des mêmes tarifs-marchandises et d'améliorer leurs moyens de transport, afin que nous puissions ensemble remplir notre rôle, non seulement en vue de faire progresser la civilisation, mais aussi en vue de favoriser l'expansion de notre pays, afin que l'unité nationale devienne un fait et non un simple mythe, faisant du Canada un grand pays comme nous l'avons souvent signalé par nos paroles sinon par nos actes. Cependant, je ne vois pas comment le Canada serait grand si nous négligeons certaines régions du pays, si nous ne leur fournissons pas l'occasion de se développer selon leurs aptitudes et si nous les privons des avantages dont elles jouiraient autrement. Je suis heureux de rendre hommage aux représentants des Provinces maritimes et surtout aux habitants de ces provinces; je leur assure que j'appuierai de tout cœur toute mesure tendant à améliorer leur sort au sein de la Confédération.

M. A. L. SMITH (Calgary-Ouest): Je ne tiens aucunement à participer au concert de louanges élevées par les honorables députés de Royal (M. Brooks), d'Halifax (M. Isnor), de Queens-Lunenburg (M. Winters) et de Grey-Nord (M. Case) à la gloire des Provinces maritimes, à la noblesse des hommes, à la beauté des femmes et à la santé des enfants. Je sais que la vallée d'Annapolis est splendide au temps des pommes. Je connais le caractère de grandeur qui s'attache aux lacs Bras d'Or. Mais je préfère revenir aux observations de l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis). Toutes ces merveilles ne nourrissent pas et n'habillent pas leur homme. Il faut un estomac bien lesté pour s'extasier devant la beauté. Elle n'a aucune saveur au palais de l'affamé. Je m'en tiendrai donc à un seul aspect du problème, savoir les houillères des Provinces maritimes. Que s'y est-il passé? D'après tous les journaux, que nul n'a démentis, la grève du charbon a coûté 5 millions aux mineurs. La Chambre des communes a fourni quelques secours à ces derniers, une goutte d'eau dans une dame-jeanne.

Les quotidiens nous ont appris la fin du différend. Nous nous en sommes réjouis. Les ouvriers ont obtenu un supplément de \$1.40 par jour et la promesse d'un relèvement correspondant à l'accroissement de la production l'an prochain. Ils ont repris le travail. Voilà les faits qu'on nous a signalés. Or quelques jours plus tard, la grève éclatait de nouveau. Je m'attendais à une déclaration sur cet événement. On s'est contenté de nous dire que l'interprétation de la décision arbitrale donnait lieu à des malentendus. Je soutiens que tout ministère du Travail digne de ce nom doit intervenir, quand éclate un tel différend, pour mettre les parties d'accord sur le sens de

[M. Case.]